



BASTIA, le mardi 7 juillet 2009

COMMUNIQUÉ

NON AU TRAVAIL LE DIMANCHE

**Toute la corse serait classée en zone
touristique et les salariés n'auraient plus
droit aux majorations de salaires.**

N. Sarkozy fait du travail du dimanche une priorité de son mandat. Dernier argument du Président de la République. « Mme OBAMA, en visite à Paris, n'a pas pu faire du shopping le dimanche ». On croit rêver.

Alors que le pouvoir d'achat (pourtant une promesse de N. Sarkozy) est en chute libre et que le chômage explose, ce n'est pas parce que les magasins (puis tout le reste par la suite) seront ouverts le dimanche que les Français consommeront davantage. Surtout que le Gouvernement, en bloquant le niveau du SMIC et des salaires, n'encourage pas la consommation.

La loi en débat propose de supprimer dans les zones touristiques, donc la Corse, le caractère volontaire de travail du dimanche ainsi que l'obligation du doublement du salaire et du repos compensatoire.

Avec cette loi, sur simple décision du Préfet, c'est toute la Corse qui pourrait être concernée par ce recul social sans précédent. Après les commerces, ce serait l'ensemble des salariés qui pourraient être contraints de travailler le dimanche.

La CGT demande aux Députés de Corse de ne pas voter une telle loi, surtout pour une région qui détient déjà le triste record de la précarité et des bas salaires.